

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

TD_KIGALI_1994_00391.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A700000014351D1460187.74T\000=5-DD CONFIDENTIEL DIPLO

-3II=DAM=

-CM1 CM2 CM3 SG SGP

-II=CMB II=CM5 PR3 PR4 3II=STR 2ASP CMC CM4 PR5 2NU 2II=MDH SAH CEMX

-3CE 2CEU CMA CMF 2PSC 2MAE 2ANL 3EUC 2EOR

-DIFD

.AGT.PERM

TD KIGALI 391

LE 3 JUILLET 1994

KGLI LE 03/07/94 A 20H18

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

ORIGINE: YANNICK GERARD

NB: DISTRIBUTION DIRECTEURS

AD DIPLOMATIE 391

CQ BUJUMBURA 108

CQ KINSHASA 79

CQ DFRA NEW YORK 15

CQ LONDRES 3

CQ DAKAR 1

CQ ARMEES PARIS 141

CQ TUNIS 1

CQ DFRA GENEVE 11

CQ LE CAIRE 1

CQ LAGOS 1

CQ ACCRA 1

NB: DAM, CM5, NU, CMB, MDH

NB: CQ DFRA BRUXELLES UEO (ABSENT DANS TABLES INFORMATIQUES DE LA

NB: VERSION SARTRE DU POSTE)

NB 040849/ATTXX

RT DFRA UEO BRUXELLES

NB 040950/ATTXX

TXT

CQ KAMPALA 83

CQ DAR ES SALAM 12

CQ NAIROBI 79

CQ WASHINGTON 7

CQ BRUXELLES 6

CQ MINCOOP PARIS 206

CQ MINDEFENSE PARIS 154

CQ ADDIS ABEBA 4

CQ OTTAWA 2

CQ HARARE 1

CQ LA HAYE 1

CQ PEKIN 1

RT MINISTRE

OBJET: ZONE HUMANITAIRE SURE.

REFERENCE: TD DIPLOMATIE 19486 ET 19488.

RESUME: LE "GOUVERNEMENT INTERIMAIRE RWANDAIS ACCEPTE MAL LA CREATION DE LA ZONE HUMANITAIRE SURE. LE "PRESIDENT" SINDIKUBWABO EXPRIME SA DECEPTION ET LAISSE ENTENDRE QUE CETTE ZONE POURRAIT COMPROMETTRE LE SUCCES DE L'OPERATION TURQUOISE.

XXX

J'AI ETE RECU CET APRES-MIDI A GISENYI PENDANT PLUS D'UNE HEURE ET DEMIE PAR LE PRESIDENT SINDIKUBWABO. IL ETAIT ENTOURE DU DIRECTEUR DE SON CABINET M. DANIEL MBANGURA, D'UN CHARGE DE MISSION M. MATHIEU NGIRUMPATSE, DE SON CONSEILLER NAHIMANA (RADIO DES MILLE COLLINES) ET DU COLONEL ANATOLE, JUSQU'A RECEMMENT COMMANDANT DE LA REGION MILITAIRE NORD DU PAYS. DE CET ENTRETIEN QUI S'EST DEROULE DANS UNE ATMOSPHERE ASSEZ TENDUE JE RETIENS LES PRINCIPAUX POINTS SUIVANTS:

1) LA ZONE HUMANITAIRE

AYANT ECOUTE AVEC ATTENTION MON EXPOSE ET NOTAMMENT NOTRE ATTENTE QUE DES INSTRUCTIONS SOIENT DONNEES AUX FAR ET AUX MILICIENS DE S'ABSTENIR DANS CETTE ZONE D'ACTIVITES MILITAIRES OU DE MENACES CONTRE LA POPULATION, LE "PRESIDENT" A D'EMBLEE INDIQUE QU'IL TROUVAIT LA CREATION DE LA ZONE PLUTOT "NEFASTE". PLUTOT QUE D'EMPECHER LES DEPLACEMENTS DE POPULATIONS, POURQUOI NE CHERCHAIT-ON PAS A COMBATTRE LES CAUSES DE CES DEPLACEMENTS ? CETTE CREATION DE ZONE CONSTITUAIT UNE "SELECTION" PENDANT QUE LE RESTE DE LA POPULATION CONTINUAIT DE SE FAIRE TUER.

TOUS SES COLLABORATEURS ONT, L'UN APRES L'AUTRE, RENCHERI: POURQUOI NE PAS ETENDRE CETTE ZONE A L'ENSEMBLE DE CELLE OU L'OPERATION TURQUOISE ETAIT MISE EN OEUVRE ET MEME A CERTAINS QUARTIERS DE KIGALI ? POURQUOI ABANDONNER RUHENGERI, KIGALI, GISENYI.

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

525

ET GITARAMA A LEUR SORT ? LES EFFORTS ENGAGES PAR LA FRANCE RISQUAIENT D'ETRE ANEANTIS PAR LA CREATION DE CETTE ZONE.

EN REACTION A CES REMARQUES, J'AI FAIT OBSERVER A MES INTERLOCUTEURS QU'IL S'AGISSAIT DE FAIRE FACE, DE TOUTE URGENCE, A UNE SITUATION QUI RISQUAIT DE DEVENIR DRAMATIQUE. EN ENGAGEANT L'OPERATION TURQUOISE, LA FRANCE NE PRETENDAIT NULLEMENT ABOUTIR A LA PROTECTION DE TOUTES LES POPULATIONS. CETTE OPERATION AVAIT DEJA SAUVE BEAUCOUP DE VIES. IL APPARTENAIT AUSSI A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, A NOTRE EXEMPLE, DE PRENDRE SES RESPONSABILITES.

CECI DIT, NOUS COMPTONS BIEN QUE TOUTES INSTRUCTIONS NECESSAIRES SERAIENT DONNEES AUX FAR ET AUX MILICIENS POUR LE SUCCES DE L'OPERATION ET DE CETTE ZONE HUMANITAIRE EN PARTICULIER.

2) DEMANDES D'ARMES ET DE MUNITIONS.

M. MATHIEU NGIRUMPAISE A REGRETTE L'EMBARGO SUR LES ARMES DECIDE PAR LE CONSEIL DE SECURITE ET EXPRIME LE SOUHAIT QUE LA FRANCE AIDE LES FAR DANS LEURS COMBATS CONTRE LE FPR.

J'AI REPONDU QU'IL N'EN ETAIT PAS QUESTION. J'AI RAPPELE LA PHILOSOPHIE STRICTEMENT HUMANITAIRE, NEUTRE ET IMPARTIALE DE L'OPERATION TURQUOISE ET L'ENGAGEMENT MORAL QUE NOUS AVIONS PRIS DANS LA RESOLUTION NO 929 ENVERS LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE. ATTITUDE QU'AU DEMEURANT NOUS OBSERVONS DEPUIS LES ACCORDS D'ARUSHA ET QU'IL ETAIT TOTALEMENT EXCLU DE MODIFIER.

3) PARTICIPATION DE MILITAIRES BELGES A L'OPERATION TURQUOISE.

LE DIRECTEUR DE CABINET A MENTIONNE QU'UNE DEMANDE CONCERNANT L'ARRIVEE DE MILITAIRES BELGES A CYANGUGU AVAIT ETE RECUE. LE GOUVERNEMENT FRANCAIS AVAIT-IL CONSCIENCE DE L'IMPACT QU'AVAIT LAISSE LES MILITAIRES BELGES DANS LA POPULATION RWANDAISE ?

J'AI REPONDU QU'A MA CONNAISSANCE IL S'AGISSAIT DE LA CONTRIBUTION MEDICALE DE LA BELGIQUE A L'OPERATION TURQUOISE. LA PRIORITE NE DEVAIT ELLE PAS ETRE DE SOIGNER LES POPULATIONS ?

4) GENERAL DALLAIRE

PLUSIEURS DES COLLABORATEURS DU PRESIDENT ONT INDIQUE QUE LE "GOUVERNEMENT INTERIMAIRE" DEMANDAIT LE DEPART DU GENERAL DALLAIRE ET SE SONT EFFORCES DE DENONCER ET D'ILLUSTRE SA PRETENDUE IMPARTIALITE... J'AI REAGI EN DEMANDANT A M. NAHIMANA DE REITERER LES ASSURANCES QU'IL M'AVAIT DONNEES LA VEILLE CONCERNANT L'ARRET DES ATTAQUES CONTRE LA MINUAR A LA RADIO DES MILLE COLLINES. CE QU'IL A FAIT. J'EN AI PRIS ACTE EN PRENANT LE "PRESIDENT" A TEMOIN.

5) LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE SOUTIENT LE FPR

AVANT, PENDANT ET APRES CES DIFFERENTS POINTS, J'AI EU DROIT A DE LONGS DEVELOPPEMENTS SUR LA PARTIALITE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AU PROFIT DU FPR, SON REFUS DE VOIR QUE LES TUTSIS ETAIENT MASSACRES EN MASSE PAR CE DERNIER, LE SOUTIEN QU'ELLE LUI APPORTAIT DANS DE NOMBREUX DOMAINES, ET LE MANQUE D'OBJECTIVITE ET DE SERIEUX DU RAPPORT DE M. SEGUI.

IL M'A AUSSI ETE DIT QUE LA MAJORITE HUTU REFUSERAIT "D'ETRE REDUITE EN ESCLAVAGE PAR UNE MINORITE".

COMMENTAIRES:

JE RELEVE QU'EN ME REMERCIANT DE CE PREMIER CONTACT, LE PRESIDENT A EXPRIME L'ESPOIR QUE CE NE SERAIT PAS LE DERNIER. JE

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

TD_KIGALI_1994_00391.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

3

M'INTERROGE SUR LE SENS QU'IL VOULAIT DONNER A SES PROPOS./.

GERARD

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

524